

## Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués

**Mercredi 14 mai 2025 18h00**

Salle des sociétés, Palais des Congrès, Rue centrale 60, 2501 Bienne

Présidence :	Ralph Thomas, président
Procès-verbal:	Thomas Berz et François Wermeille, co-secrétaires
Commune présentes :	54: Aegerten, Arch, Bellmund, Belprahon, Biel/Bienne, Brügg, Brüttelen, Büren an der Aare, Corgémont, Cormoret, Court, Courtelary, Erlach, Evillard, Grandval, Grossaffoltern, Hermrigen, Ins, Ipsach, Jens, Kallnach, Kappelen, Lengnau, Loveresse, Lyss, Merzligen, Mont-Tramelan, Nidau, Nods, Oberwil bei Büren, Orpund, Orvin, Petit-Val, Pieterlen, Port, Rüti bei Büren, Safnern, Saicourt, Saint-Imier, Sauge, Scheuren, Schüpfen, Seedorf, Siselen, Sorvilier, Studen, Täuffelen-Gerolfingen, Tavannes, Tramelan, Treiten, Villeret, Vinelz, Walperswil, Wengi bei Büren
Voix présentes :	68, majorité absolue 35
Communes excusées :	15: Bütigen, Champoz, Crémines, Epsach, Eschert, Finsterhennen, La Ferrière, La Neuveville, Ligerz, Moutier, Mörigen, Perrefitte, Reconvilier, Stutz-Lattrigen, Valbirse
Communes absentes :	26: Aarberg, Bargaen, Bühl, Corcelles, Cortébert, Diessbach, Dotzigen, Gals, Gampelen, Hagneck, Leuzigen, Lüscherz, Meienried, Meinisberg, Müntschemier, Péry-La Heutte, Plateau de Diesse, Radelfingen, Rapperswil, Renan, Roches, Romont, Sonceboz, Sonvilier, Twann-Tüscherz, Worben

---

### Salutations

Ralph Thomas ouvre l'assemblée en tant que président de la CRT1 et salue les délégués et les invités, la maire de Bienne, Glenda Gonzalez Bassi, ainsi que les interprètes Hélène Béguin et Pia Schell.

Glenda Gonzalez Bassi souhaite la bienvenue aux personnes présentes à Bienne et les remercie pour leur engagement dans l'intérêt de toute la région bilingue Bienne-Seeland-Jura bernois. La CRT1 joue un rôle important pour le développement de la région. Pour que la population profite d'une mobilité durable, il est en effet nécessaire de mener les réflexions à cette échelle régionale.

### Ordre du jour

#### 1. Élection des scrutateurs et approbation de l'ordre du jour

Ralph Thomas annonce 68 voix présentes et indique que la majorité absolue est de 35 voix. Comme l'indiquent les statuts, le droit de vote des communes dépend du nombre d'habitants. Ralph Thomas propose à l'assemblée Patricia Gerber (Rüti bei Büren) et Regina Häni (Scheuren) comme scrutatrices.

#### Décision

- Patricia Gerber et Regina Häni sont élues scrutatrices.
- L'ordre du jour est approuvé.

## 2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués du 3 juillet 2024

Christian Tharin (Saint-Imier) demande comment les questions et les suggestions qu'il a abordées lors de la dernière assemblée ont été prises en compte par la CRT1. François Wermeille (co-secrétaire de la CRT1) explique qu'elles ont été discutées avec Corentin Jeanneret, maire de Saint-Imier et membre du comité de la CRT1.

### Décision

→ Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués du 3 juillet 2024 est approuvé à l'unanimité.

## 3. Rapport d'activité et comptes 2024

Ralph Thomas résume le rapport d'activité et les comptes 2024. Les comptes se soldent par un excédent de recettes d'environ 50'000 CHF. Cela s'explique par le peu d'études en cours à côté de la préparation du schéma d'offre régional (SOR). Le capital propre s'élève à environ 105'000 CHF. L'administration communale des finances d'Ins a vérifié les comptes et propose aux délégués d'approuver les comptes 2024.

La parole n'est pas demandée.

### Décision

→ Les comptes 2024 sont approuvés à l'unanimité.

→ Le rapport d'activité 2024 est approuvé avec une voix contre.

→ La décharge est donnée au comité directeur à l'unanimité.

## 4. Concept d'offre régional 2027-2030

Ralph Thomas salue Pascal Martin (Bureau Transitec) et Felix Dudler (Bureau Dudler), qui ont élaboré le schéma d'offre régional (SOR) et qui sont à disposition pour des renseignements supplémentaires si nécessaire.

François Wermeille présente les résultats de la mise en consultation du SOR. 66 requêtes demandant des adaptations des tracés et des cadences ont été rédigées. L'orientation du SOR a été majoritairement soutenue. Le comité a examiné toutes les requêtes et a procédé à 19 adaptations supplémentaires dans le SOR. Toutes les requêtes et leurs réponses peuvent être consultées dans le rapport de participation. Une estimation des points de transports publics a également été réalisée suite aux nombreuses demandes des communes. Cette estimation sert de point de repère pour l'estimation de l'impact financier des mesures contenues dans le SOR pour les communes. Le SOR 2027-2030 sera adopté par le Conseil exécutif en décembre 2025 et par le Grand Conseil en mars 2026. La mise en œuvre aura lieu à partir de décembre 2026.

Ralph Thomas ajoute que le SOR a déjà été envoyé au canton afin qu'il puisse établir son concept d'offre cantonal. Dès la mi-mai, le concept d'offre cantonal fera l'objet d'une consultation technique auprès des régions, des entreprises de transport et d'associations retenues.

Il est répondu aux questions suivantes :

- Christian Tharin (Saint-Imier) demande, au sujet de la vision RER Bienne 2025 (page 22), pourquoi le RER de Soleure ne va pas jusqu'à Saint-Imier. Ce serait important, car l'offre dans le Vallon de Saint-Imier se dégrade. Pascal Martin rappelle que différentes études ont été réalisées. Le concept d'offre a été majoritairement soutenu par les communes. Une prolongation jusqu'à Saint-Imier n'est actuellement pas possible et nécessiterait des adaptations importantes.
- Christian Tharin (Saint-Imier) souhaite savoir comment le taux d'utilisation et le taux de couverture des coûts ont été évalués pour les différentes branches des lignes 225/226 (page 60 et annexe 2). Pascal Martin explique que l'évaluation est faite par le canton selon la même méthodologie que pour toutes les lignes.

- Christian Tharin (Saint-Imier) constate avec regret que la commune de St-Imier n'a pas participé à la participation.
- André Membrez (Belprahon) demande pourquoi aucun moyen n'a été mis en œuvre pour l'étude Moutier en 2024. Ralph Thomas explique que l'étude était prévue dans le programme de travail pendant plusieurs années, mais qu'elle n'a pas pu être lancée parce que les conditions cadres, en particulier l'organisation scolaire, n'étaient pas claires. Entre-temps, il a été clarifié que le canton du Jura élabore une étude et que la CRT1 représentera les intérêts des communes bernoises. Un montant de 10'000 CHF est prévu à cet effet dans le budget 2025.

### Décision

→ Le schéma d'offre régional (SOR) 2027-2030 est approuvé à l'unanimité.

### 5. Programme de travail et budget 2026

Maintenant que le SOR 2027-2030 est approuvé, les travaux préparatoires pour le prochain SOR 2031-2034 commencent déjà. Le secrétariat et le comité ont planifié les études sur les transports publics qui seront menées au cours des quatre prochaines années. Thomas Berz (co-secrétaire) présente les études prévues pour 2025 et 2026 :

- Concept interfaces multimodales
- Desserte TP extensions urbaines, loisirs et touristiques
- Concept bus Tramelan
- Planification bus à double articulation sur la ligne 1 Bienne-Nidau-Brügg
- Concept TP 2035 Bienne et environ (mise en œuvre de la 2e étape 2031-2034)

Il est répondu aux questions suivantes :

- Peter Bohnenblust (député au Grand Conseil) demande si les contributions du TCS et des associations économiques à l'étude de mobilité globale Biel/Bienne Ouest seront prises en compte dans les planifications des transports publics. Thomas Berz répond que les retours à cette consultation seront évalués par Espace Biel/Bienne.Nidau et que les recommandations qui en découlent constitueront une base pour les futures études de la CRT1.
- Tamasz Fülöp (Studen) attire l'attention sur les arrêts de bus prévus sur la route cantonale à Studen, qui ne sont pas appropriés selon le conseil municipal, et demande si la CRT1 peut exercer une influence. Thomas Berz répond que les propriétaires (ici le canton) sont responsables de l'exploitation et de l'aménagement des routes. La CRT1 est en principe favorable aux arrêts sur chaussée, car ils contribuent à la fluidité de la circulation des transports publics.
- Christian Tharin (Saint-Imier) demande s'il est possible d'élaborer une étude pour le corridor Saint-Imier et les lignes 225/226 afin d'obtenir une amélioration de l'offre. Ralph Thomas répond que des études ont déjà été faites et que le concept actuel a été majoritairement salué par les communes. Un nouvel examen est en principe possible s'il y a lieu de rouvrir le dossier.

Ralph Thomas présente le budget 2026, qui se base sur le programme de travail et prévoit un excédent de dépenses de 26'700 CHF. Le budget (compte 5100) comprend désormais un montant de 20'000 CHF pour les activités de la CRT1 visant à renforcer les TP (via des clarifications techniques, séances d'information, mise en réseau et lobbying). Actuellement, l'accent est mis sur la qualité de l'offre dans le Jura bernois et sur le développement de la vision du RER Bienne 2045.

### Décision

→ Le programme de travail et le budget 2026 sont approuvés à l'unanimité.

## 6. Informations

Thomas Berz et François Wermeille communiquent des informations sur les sujets suivants :

- Consultation sur la clé de répartition des coûts 2026/ 2027 : tous les deux ans, le canton calcule les points TP et donc la part des coûts à la charge des communes. En août/septembre 2025 aura lieu la consultation auprès des communes sur la clé de répartition pour les années 2026/2027.
- RER de nuit et adaptation des lignes Moonliner : Le canton a étudié l'introduction de RER de nuit, qui pourraient remplacer une partie des bus de nuit (Moonliner). Sur la ligne Berne-Bienne, il existe un potentiel suffisant pour un RER de nuit. Pour des raisons financières, le canton a toutefois décidé de reporter le RER de nuit et de ne pas apporter d'autres modifications à l'offre nocturne. Par conséquent, des lacunes concernant l'offre nocturne dans le périmètre de la CRT1 subsistent. La CRT1 prévoit de réexaminer l'offre de nuit à partir de 2027.
- Rencontre entre les CFF et les communes du Jura bernois : Trois séances réunissant les communes du Jura bernois ont déjà eu lieu à Saint-Imier, Sonceboz-Sombeval et Péry-La Heutte, une dernière séance est prévue prochainement à Reconvilier. Les communes ont pu faire part de leurs préoccupations à des représentants de CFF Infrastructure, Immobilier ainsi qu'une représentante des CFF s'occupant notamment de l'offre dans le Jura bernois. Lors de ces séances, des éléments tels que la qualité insuffisante de l'offre, les retards, le système de coupe-accroches ou encore la propreté des trains sont abordés.
- RER Biel/Bienne : La CRT1 assure un suivi du projet de vision RER Biel/Bienne 2045. Pour rappel, ce projet concerne Bienne et l'ensemble de la région, avec la création de nouvelles gares à Bienne, l'amélioration de l'offre et le renforcement de la cadence de passage des trains dans le but de renforcer l'attractivité du train pour tous les voyageurs se rendant à Bienne. A ce titre, des représentants des CFF étaient notamment présents lors d'un comité de la CRT1 en début d'année pour discuter de ce développement ferroviaire.

## 7. Divers

Aucune prise de parole n'est demandée.

Ralph Thomas clôt la partie officielle de l'assemblée des délégués à 19h15.

### Présentation du programme « Shared Mobility Booster ».

Mathias Halef et Arnaud Nicolay de l'Académie de la mobilité du TCS présentent ensuite le programme « [Shared Mobility Booster](#) ». Avec ce programme, les partenaires impliqués veulent développer l'offre de mobilité partagée dans les communes et encourager son utilisation. L'accent est mis sur les petites et moyennes communes situées en dehors des centres urbains. Le programme est soutenu par le Canton de Berne. Toutes les communes du Canton de Berne peuvent bénéficier d'un coaching gratuit et s'adresser à Mathias Halef et Arnaud Nicolay pour davantage d'informations.

L'assemblée est suivie d'un apéritif offert avec l'aimable soutien de la Ville de Bienne.

Le Président :  
Ralph Thomas

Les co-secrétaires :  
François Wermeille / Thomas Berz

Le présent procès-verbal a été adopté par le comité de la CRT1 le 3 juin 2025 à l'attention de l'assemblée des délégués de 2026.